

COMMUNE DE VILLENEUVE LES SABLONS

CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 NOVEMBRE 2018 à 19h

COMPTE RENDU

Etaient présents :

Christian NEVEU, Laurent BILLARD, Alain JOLIVOT, Lydia OEUVREARD, Philippe BOURGEOIS, Danielle PUISSANT, Isabelle LENERAND, Ingrid BERBION, Hubert de BESOMBES, Gaston DUCHATEAU, Corinne ANDRÉ-BAUCHET, Suzette SAUVEGRAIN, Patrick AFCHAIN et Philippe ATTAGNANT.

Etaient absents :

Sylvie JULIÉ donne pouvoir à Alain JOLIVOT.

Laurent BILLARD a été élu secrétaire.

QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 23 octobre 2018

Alain JOLIVOT précise que lors du conseil, il n'a pas été mentionné l'article L.2121-20 et que cela ne peut faire figurer en tant que tel ; demande pourquoi à la troisième question diverse il est écrit « toutes » en majuscule ; demande pourquoi à la troisième question diverse sa remarque sur la commission de sécurité n'est pas inscrite. Il lui est répondu que c'est certainement une erreur de frappe et que « toutes » doit être en minuscule et qu'un compte-rendu d'un conseil municipal n'a pas vocation à retracer l'intégralité des débats.

Monsieur le Maire demande au conseil d'approuver le compte rendu du Conseil Municipal du 28 mars 2018.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 23 octobre 2018 est approuvé à une majorité de 8 voix Pour, 7 abstentions (Sylvie JULIÉ, Alain JOLIVOT, Gaston DUCHATEAU, Corinne ANDRÉ-BAUCHET, Suzette SAUVEGRAIN, Patrick AFCHAIN, Philippe ATTAGNANT).

2. Délégation du service public (DSP) du centre de loisirs sans hébergement, choix du prestataire :

Suite à l'avis favorable de la commission DSP de fixer le choix de prestataire à l'ILEP, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'accepter ce délégataire et de l'autoriser à signer les documents correspondant à cette DSP.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à la majorité de 14 voix Pour, 1 contre (Gaston DUCHATEAU) :

- Accepte la proposition de la commission DSP de prendre l'ILEP comme délégataire.
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents correspondant à cette DSP.

QUESTIONS DIVERSES :

- ❖ Renouvellement et extension d'une carrière de sablons sur les communes de Saint-Crépin-Ibouwillers et Ivry le Temple (société Carrières CHOUVET)

Monsieur le Maire demande l'avis des membres du Conseil Municipal sur ce projet qui est soumis à une enquête publique.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, émet un avis favorable à l'unanimité.

- ❖ Décisions modificatives du budget 2018 :

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de délibérer sur 3 décisions modificatives :

- Un montant de 8200€ en augmentation sur crédits du compte « remboursements d'emprunt » et en diminution sur crédits du compte « Terrains nus » au budget d'investissement.
- Un montant de 1200€ en augmentation sur crédits du compte « intérêts réglés à l'échéance » et en diminution sur crédits du compte « Subvention de fonctionnement droit privé » au budget de fonctionnement.
- Un montant de 650€ en augmentation sur crédits du compte « Autres charges exceptionnelles » et en diminution sur crédits du compte « Fêtes et Cérémonies » au budget de fonctionnement.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à la majorité de 14 voix Pour, 1 abstention (Philippe ATTAGNANT) ces trois décisions modificatives budgétaires.

- ❖ Téléthon 2018 :

Ingrid BERBION invite les membres du Conseil Municipal de venir tenir les stands du prochain Téléthon le samedi 8 décembre 2018 à la salle des fêtes.

- ❖ Accident à l'intersection Grande Rue/Rue d'Ivry :

Corinne ANDRÉ-BAUCHET demande si un aménagement est nécessaire pour mieux sécuriser cette intersection.

Monsieur le Maire précise qu'il va solliciter les services départementaux pour effectuer un diagnostic et pour avoir des préconisations de sécurité le cas échéant. La Grande Rue est classifiée en route départementale.

❖ Les comptes-rendus des conseils municipaux :

Philippe ATTAGNANT propose que pour éviter des demandes de modification de compte-rendu, des procès-verbaux soient rédigés. Il lui ait répondu que la rédaction d'un document (Procès-verbal ou compte-rendu) sera toujours sujet à discussion et à interprétation. Cela n'évitera pas les demandes de modification.

❖ Maison des Associations :

Alain JOLIVOT exprime sa désapprobation que la salle du premier étage de la maison des associations soit utilisée pour des activités réalisées par les associations. De plus il souhaite savoir si une commission de sécurité a été réalisée. Monsieur le Maire n'a pas cette information en sa possession ce soir.

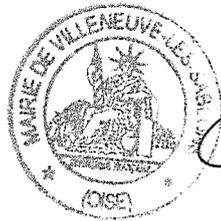
Monsieur le Maire demande au Conseil s'il y a d'autres questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé et sans autres questions diverses, Monsieur le Maire lève la séance à 19h45.

QUESTIONS DU PUBLIC :

- Rue Auguste FOSSIER : le passage des camions qui effectuent les travaux du nouveau lotissement dégrade la route et les dos d'âne. Monsieur le Maire va constater les dégradations et demander au maître d'œuvre de les signifier aux entreprises pour que ces dernières envisagent à la fin de l'aménagement des réfections nécessaires.
- La fibre optique : les travaux de passage des fourreaux et des câbles se terminent dans quelques jours. La commercialisation pourra alors débuter après une période d'au moins 3 mois. Les informations sont consultables sur <http://www.oise-numerique.fr/>

A Villeneuve les Sablons, le 23 NOV. 2018



Le Maire,

C. NEVEU